

La Ville de Saint-Denis recrute

Apprenti.e chargé.e de mission projet urbain



Direction Atelier du Projet Urbain

Pole ville durable

- Contrat d'apprentissage
- Temps de travail : 35 heures
- Rémunération selon barème réglementaire
- Participation aux frais de transports
- Restauration collective

Finalités, missions et activités

Missions principales

- Contribuer à la réflexion stratégique et opérationnelle du projet de territoire
- Mettre à jour et enrichir l'atlas du projet urbain
- Participer au suivi de l'étude sur la mutation du tissu pavillonnaire
- Participer aux études en cours pilotées par l'APU
- Contribuer à la connaissance et au partage de la lecture morphologique sensible du territoire

Profil recherché et compétences requises

Expérience

Vous préparez un diplôme en licences ou en Master 1 ou 2 en architecture.

Compétences requises

Techniques (connaissances)

- Connaissance sur les enjeux architecturaux, urbains, paysagers et environnementaux propres au champ de l'aménagement.
- Maîtrise des enjeux et des outils de la représentation graphique, rédactionnelle et informatique.

Relationnelles / savoir-faire comportemental

- Sens de l'organisation, du rigueur et d'autonomie sur les objectifs fixés
- Travail en équipe
- Agilité et intérêt dans la recherche de données
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Capacité à analyser les informations, à appliquer les consignes et à les questionner si besoin
- Maîtrise des logiciels de bureautique et cartographique, le dessin à la main et la photographie, la mise en page graphique et tout autre technique outil

La ville

Ville d'histoire avec l'incontournable basilique royale, Saint-Denis, 3e commune d'Île-de-France (110 000 habitants), est un territoire en pleine transformation, fort d'un développement urbain exceptionnel qui s'affirme comme un pôle urbain équilibré, attractif et solidaire. Ville d'accueil des JOP 2024, elle se démarque par sa richesse culturelle unique, ses 130 nationalités représentées et une société civile dynamique.

A l'horizon 2025, la Ville de Saint-Denis et la Ville de Pierrefitte-sur-Seine vont créer une Commune Nouvelle, devenant ainsi la 2^{ème} plus grande ville d'Île-de-France après Paris.

Venez marquer Saint-Denis de votre empreinte !

Pour candidater :

- sur ville-saint-denis.fr (offres d'emploi)
- par courrier : M. le Maire - Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93205 Saint-Denis cedex
- par mail : apprentissage@ville-saint-denis.fr

saint-denis.fr



La ville de Saint-Denis s'engage à faire de la diversité un moteur de sa politique. Elle vise à améliorer la représentation des personnes en situation de handicap au sein de ses effectifs.

Saint ★
Denis